

CHARTRES
DE BRETAGNE

Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Juin 2004

Retour sur imAGES



En mai : Vincent BRODIN, installe la structure qui, bientôt, fleurira.



18/05 : un "déjeuner sur l'herbe" pour les collégiens de Fontenay.



20/05 : près de 30 équipes se sont disputées la victoire lors du Challenge du Souffle...



... Jacques FATY, joueur du Stade Rennais, entouré des 2 marraines du Tournoi contre la mucoviscidose.

Immersion dans le sport loisirs Piscine intercommunale de la Conterie

Si vous êtes adeptes des longueurs en crawl, des descentes en toboggan ou encore du repos en famille dans une ambiance "tropicale", un seul lieu vous offrira bientôt tous les plaisirs de l'eau. Entre sports et loisirs, la prochaine piscine intercommunale de la Conterie amorce sa phase d'exécution. Après le choix de l'architecte, retraçons les différentes étapes du montage de projet et levons le voile sur le futur équipement intercommunal.

Le projet du cabinet d'architectes
"Le Triomphateur & Tassot"



Le projet de piscine ludique et sportive fédère neuf communes rassemblées dans un syndicat intercommunal : Bourgbarré, Chartres-de-Bretagne, Corps-Nuds, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche. Améliorer l'offre en activités de loisirs sur le secteur sud de Rennes et créer un partenariat sportif intercommunal, tels ont été les moteurs du projet. Le futur centre aquatique s'inscrit dans une démarche d'aménagement et de développement local, souhaitée et mise en œuvre par les élus de ces communes. "Le constat soulignait clairement un manque d'équipements de loisirs d'eau sur le sud de l'agglomération et en conséquence, une saturation des structures existantes" note Jean-Gilles BERTHOMMIER, Maire de Saint-Erblon.

Vern-sur-Seiche, par exemple, qui compte près de 8 000 habitants, utilise assidûment, pour l'instant, l'actuelle piscine de Chartres, notamment pour les scolaires. "Nos besoins sont importants et la commune ne pouvait pas y répondre seule. L'intérêt de l'engagement dans un projet communautaire nous est apparu évident" ajoute Claude LASSUS, Adjoint au Maire de Vern-sur-Seiche. Pour Yvonne REMOND, 1^{ère} Adjointe à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, "La proximité géographique et l'accès sécurisé par pistes cyclables pour les jeunes sont des avantages pour notre commune. C'est un plus dans le domaine des loisirs pour les Castelnaudais."

Côté budget, le projet s'élève à 5,34 M€. Une subvention du Conseil Général de 910 000 € allègera ce montant financé essentiellement par les communes précitées. Toutefois, d'autres partenaires ont été sollicités. Cette coopération intercommunale permet ainsi de partager les coûts entre les villes adhérentes ; elles affichent d'ailleurs, pour la plupart, une solide expérience des projets intercommunaux ayant trait à l'environnement, à la culture ou encore la restauration scolaire.

La commune de Chartres-de-Bretagne est équipée d'une piscine municipale depuis 25 ans. Cette dernière est très fréquentée par les scolaires, l'école de natation, les centres de loisirs et de nombreuses associations. Cependant, l'exiguïté des plages et le manque d'équipements ludiques pénalisent cette structure en terme de fréquentation du grand public (usagers individuels ou en famille). C'est pourquoi les élus chartrains se sont fortement impliqués dans le projet de la Conterie. L'actuelle piscine fera l'objet d'une réflexion autour d'une réhabilitation de l'espace en vue d'autres activités de loisirs. (suite page 2)

Composition du Syndicat

- **Président** : Philippe BONNIN, Maire de Chartres de Bretagne.
 - **1^{er} Vice-Président** : Jean-Gilles BERTHOMMIER, Maire de Saint-Erblon.
 - **2nd Vice-Président** : Claude LASSUS, Adjoint au Maire chargé de la vie scolaire à Vern-sur-Seiche.
 - **3^e Vice-Présidente** : Yvonne REMOND, 1^{ère} Adjointe chargée des Sports et de la Jeunesse à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.
- Ainsi que 14 titulaires et 18 suppléants représentant les 9 communes membres.

SOMMAIRE

2



Vivre à Chartres

- Piscine intercommunale (suite)
- Vie économique
- Fête de la Musique

3



Infos municipales

- Conseil Municipal du 13 avril 2004
- Collecte sélective

4



Infos municipales

- Syndicat d'assainissement
- Expression de la majorité
- Expression de l'opposition

5



Culture

- Activités artistiques au Pôle Sud
- Info Net

6



Chartres en couleurs

- L'Espérance basket-ball
- Ecole Brocéliande

■ Piscine intercommunale (suite)

Si le nouvel équipement aquatique a pour objectif de répondre à la qualité des loisirs des habitants des communes du Syndicat, il convenait de choisir un site géographiquement attractif pour un public venant de toute l'agglomération rennaise et au delà. Au terme d'une étude, le choix du site de la Conterie à Chartres-de-Bretagne a été privilégié. La structure sera implantée entre l'échangeur de la Route de Nantes et le Pôle Sud. Proche du collège et des grands axes routiers (Route des Estuaires et RD34), son accès sera aisé et sécurisé (notamment pour le public non motorisé). Ainsi ce nouvel espace de loisirs pourra accueillir les particuliers de toute l'agglomération rennaise, les scolaires, les associations sportives...

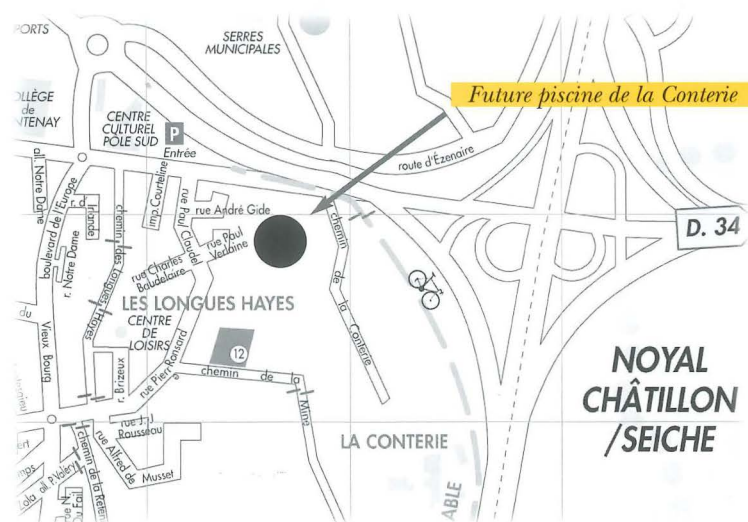
Entre nature et lumière...

Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en octobre 2003. Les architectes proposés par le jury du concours pour la réalisation du complexe sont Messieurs Le Trionnaire et Tassot de

Rennes. Le projet retenu réunit les caractéristiques techniques et environnementales déterminées initialement par le Syndicat. En effet, ce projet doit répondre à de nombreux critères techniques (gestion de l'humidité, durée de l'équipement...) et surtout environnementaux (préservation des espaces verts existants, insertion dans l'environnement...).

Mais avant tout, ce nouvel équipement est destiné à offrir un pôle ludique et convivial pour tous les âges et toutes les pratiques. Il se composera d'un bassin sportif (25 x 12,50 m), d'une profondeur évoluant de 1,30 à 3 m ; d'un bassin ludique et d'activités de 250 m² (profondeur de 0,40 à 1,30 m) ; d'une pataugeoire et d'un toboggan d'environ 40 m de longueur.

En plus de ces espaces aquatiques, l'architecte est chargé d'imaginer l'agencement du hall d'accueil, des bureaux administratifs, des locaux techniques, de l'espace



“caisse”, des vestiaires et des douches. Le parti pris du cabinet est celui de la transparence pour intégrer complètement l'équipement dans son environnement naturel. Les parties basses seront en bois (vestiaires). Le hall des bassins largement vitré, se détachera par contraste du contexte végétal qui l'entoure. La part belle sera faite aux jeux de lumière colorés dans l'espace ludique en favorisant l'éclairage indirect et ponctuel.

Des locaux spacieux, un bassin sportif isolable pour des compétitions, une grande mezzanine publique, une plage surélevée pour les parents face à la pataugeoire... les plaisirs de l'eau à portée des sportifs, des tout-petits, des accros du toboggan ou des simples barboteurs. Le projet est à flots, le chantier devrait démarrer en fin d'année... encore un peu de patience et rendez-vous fin 2006 pour une petite brasse !

■ Vie économique

un Chartrain à la tête de Champion

Depuis le mois de mars, l'ancien élève de l'Auditoire puis du Collège de Fontenay est aujourd'hui directeur du supermarché Champion situé à l'entrée de la commune. Christophe MARMIGNON, 34 ans, arrive de Loudéac (22), où il dirigeait un magasin de taille similaire et de la même enseigne : “J'évolue dans le groupe Carrefour - Champion depuis 7 ans et j'avais envie de revenir dans le bassin rennais d'où je suis originaire.” En effet, de 10 à 26 ans, Christophe habitait notre commune et aujourd'hui, ses quatre enfants prennent le relais du “rythme” char-

train : “Deux d'entre eux vont à l'école et fréquenteront sans doute des clubs sportifs à la rentrée. De mon côté, je retrouve mes repères et habitudes... finalement, la ville n'a pas beaucoup changé” souligne-t-il.

Pour ce jeune directeur, très investi dans l'implication locale de son commerce, cette “intime” connaissance de la ville représente un atout professionnel. En effet, les partenariats avec des associations chartraines (sponsoring, ravitaillement...) ont été facilités. Mais Christophe souhaite également pouvoir développer d'autres actions comme par exemple : “Intervenir à l'école pour parler



Christophe Marmignon.

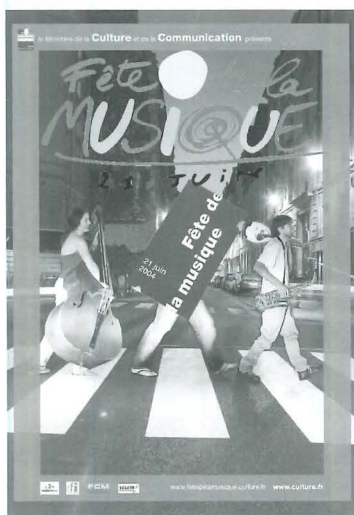
de l'organisation d'un supermarché et expliquer mon métier aux élèves”.

Un métier qui rassemble une multitude de missions telles que la gestion financière et commerciale ; le

recrutement de personnel puis la motivation des équipes ; les relations avec les fournisseurs et le tissu économique local ou encore l'animation de groupes de travail, lieu d'informations et d'échanges (interne au Groupe). Même si le supermarché de Chartres compte plus de 110 salariés et une surface de vente de près de 3000 m², le plaçant parmi les plus importants de la région, Christophe MARMIGNON précise : “Au delà du chef d'entreprise, je reste avant tout un commerçant, garant de l'application de la politique commerciale du groupe.”

■ Samedi 19 juin

Fête de la Musique...



Esplanade des Droits de l'Homme

• A 18h : **classe de jazz de l'Ecole Intercommunale de Musique.** L'atelier, composé d'une dizaine de musiciens ados et adultes, présente un répertoire jazz mêlant swing et ballades avec notamment “Bassin street blues” de Stompin' Williams ou encore “Spencer Willams the savoy” de Benny Goodman.

• A 19h : **Orchestre de Chartres de Bretagne.**

• A 21h : **concert - bal rock** pour toute la famille par le

MJM : **Ministère de la Jeunesse et de la Magouille** “Ecoute ta mère et mange ton short !”. Musique festive à l'humour ravageur et décalé... un vrai groupe de rock qui décoiffe !

• A 22h30 : **le groupe reggae Zigwan**, qui a enflammé l'esplanade l'an dernier, entre en action pour une fin de soirée très animée.

Square Newcastle West

• Dès 20h, le théâtre de verdure affiche une scène très rock avec le groupe

SPYNE. Un répertoire décoiffant qui mêle des reprises rock des années 70 (Megadeath, Steppen Wolf, Status Quo, ACDC...), des compositions originales en laissant toujours une large place à l'improvisation.

De plus, comme chaque année, **les bars et restaurants de la ville donnent le tempo en recevant des groupes musicaux toutes tendances.**

Les stands “buvette” seront assurés par les comités de jumelages.

Inauguration de l'échangeur de la Croix aux Potiers



Le 7 mai Jean-Louis Tourenne, Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, a officiellement inauguré le nouvel échangeur de la Croix aux Potiers à l'entrée de Chartres-de-Bretagne.

Initiés en novembre 2001, pour un coût de 4,7 millions d'euros, les travaux de restructuration engagés par le Conseil Général, avaient pour objectif de sécuriser le site et d'assurer une meilleure fluidité du trafic. Le nouvel aménagement facilite également la desserte des zones d'activités ainsi que l'accès à l'usine PSA.

Commémoration du 8 mai 1945



La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945, organisée par l'UNC, a rassemblé les Chartrains autour de treize récipiendaires de la médaille de la reconnaissance de la nation : Lucien Briand, Marcel Catheline, Jean Desille, Albert Guyomard, Alphonse Hamier, Joseph Le Dilluit, Armand Orain, Georges Pichaud, Joseph Prime, René Raisonnié, Michel Renimel, Pierre Travers et André Eveillard (absent de la photo).

Education à la santé

L'inactivité physique est un des facteurs de risque majeur de troubles graves telles les maladies cardio-vasculaires, certains cancers, le diabète ou l'ostéoporose. Elle favorise en outre la prise de poids. L'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé (Inpes) préconise la pratique régulière d'une activité physique (au moins l'équivalent de 30 min de marche rapide par jour) en complément d'une alimentation variée.

L'ensemble des informations qui s'attachent à cette action ainsi que tous les thèmes liés à la santé sont disponibles sur le site de l'Inpes : www.inpes.sante.fr

Choisissons ensemble notre développement

Une grande enquête est organisée par Rennes Métropole concernant l'avenir de l'agglomération : quel développement, quels espoirs, quels désirs, quelles inquiétudes ?

Ce questionnaire inséré dans le magazine Info Métropole est aussi disponible chez les commerçants et dans les lieux publics de la commune.

A retourner avant le 30 juin.

Les principales décisions du conseil municipal

13 avril 2004

AMENAGEMENT URBANISME

• Résidence de personnes âgées : programme d'aménagement et mise en conformité suite à la mission confiée à M. CHOUINARD, architecte et au cabinet OTH. Ce programme comprend l'aménagement de douze logements supplémentaires au 2^e étage, permettant la création d'un "Accueil conjoint de parents et enfants handicapés" et la mise en conformité du foyer au regard de la réglementation "incendie" applicable aux établissements de type J. Estimation sommaire du coût des travaux : 623 800 € HT

• Fleurissement 2004, les sites suivants seront fleuris : rond-point de la Poterie et Marionnais, l'Esplanade des Droits de l'Homme et sa fontainerie où sera réalisée une œuvre. Une convention sera signée avec le plasticien-créateur.

• Nouveau cimetière : les marchés de travaux de cette opération ont été attribués pour un montant de 597 818 € TTC.

ENFANCE JEUNESSE

• Tarifs vacation animateur - directeur : 55,35 € /j, directeur adjoint : 47,84 € /j, animateur BAFA : 44,34 € /j, animateur sans BAFA : 40,36 € /j

CULTURE

• Dénomination d'un chemin piétonnier reliant le centre de loisirs à la rue du Vieux Bourg : il s'appellera "chemin du chat qui danse".

FINANCES

• Rased : la ville assure la gestion financière du réseau d'aide pour les élèves en difficulté sur un territoire de neuf communes. Il est demandé une participation aux communes de 1 € par élève scolarisé.

• Indemnité de gardiennage

de l'église : 450,50 € /an

ADMINISTRATION GENERALE

• Affaire Bouygues Télécom : il est proposé un protocole d'accord afin de mettre un terme à la convention d'occupation privative du domaine public pour l'installation d'une station de radio téléphone sur le territoire communal. Il est décidé de verser une indemnité de 45 000 € à Bouygues Télécom pour compenser les frais supportés (construction, préjudices inhérents à la rupture de convention). *2 voix contre, 3 abstentions et une non participation au vote.*

• Prémption de la propriété LE COQ (chemin de la Garenne de Pan) : dans le cadre de la procédure, une caution de 14 952 € sera consignée près de la Caisse des Dépôts et Consignations

PERSONNEL

• Transformation d'emplois suite à réussite à un concours :

un agent contractuel chargé du pôle Communication - Animation devient animateur (catégorie B). Un agent chargé du Contrat Educatif Local devient animateur (catégorie B). 2 emplois jeunes s'achèvent cette année. L'un chargé de l'animation et de la gestion de l'Igloo devient agent d'animation (catégorie C) - Le second ayant la responsabilité de différentes activités physiques et sportives est intégré en catégorie A, suite à la réussite à un concours et verra ses fonctions évoluer. Un emploi d'agent vacataire au service d'entretien est transformé en agent d'entretien titulaire à temps complet

Sauf avis contraires, toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité.

En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture...

La collecte sélective à Rennes Métropole le baromètre du tri

Depuis plus d'un an maintenant, le tri sélectif des déchets fait partie des habitudes des Chartrains comme des habitants de la communauté d'agglomération. En Ile-et-Vilaine, le 1^{er} Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagers a été approuvé par arrêté préfectoral du 16 mai 1997. Ce Plan s'est fixé un objectif de stabilisation des quantités des déchets ménagers et des déchets industriels banals grâce aux actions de prévention. Une évaluation est prévue en 2005. Globalement, les objectifs sont atteints sur Rennes Métropole ; ils sont dépassés pour les journaux/magazines et les plastiques. En ce qui concerne les métaux (aluminium et acier), les objectifs devraient pouvoir être atteints cette année.

Les résultats de l'année 2003 pour Rennes Métropole



| | Tonnage 2003 | Kg/hab. | Objectifs 2005 |
|----------------------------|---------------|--------------|----------------|
| • Verre | 11 551 | 30,72 | 35,29 |
| • Acier Collecté Sélective | 336 | 1,77 | 2,03 |
| • Alu Collecte Sélective | 15 | 0,08 | 0,14 |
| • Briques alimentaires | 218 | 1,15 | 0,96 |
| • Cartons + cartonnettes | 3 347 | 8,90 | 10,51 |
| • Plastiques | 923 | 4,86 | 3,72 |
| • Journaux - Magazines | 8 667 | 23,05 | 18,43 |
| TOTAL | 13 506 | 39,80 | 35,79 |
| • Refus (1) | 2 270 | 6,01 | |

1. les refus concernent les déchets non recyclables (type ordures ménagères) ou mal orientés (verre, déchets de jardin...). Ils sont alors envoyés à l'usine d'incinération.

De juin à décembre 2003 à Chartres de Bretagne

| | Collecte sélective | | Ordures ménagères | |
|---------|--------------------|------------|-------------------|------------|
| | Tonnage | Kk/hab./an | Tonnage | Kk/hab./an |
| • Total | 215,6 | 60,6 | 728,9 | 204,7 |

Pour tous renseignements sur la collecte sélective, vous pouvez contacter le numéro vert : 0 800 01 14 31 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Rappel des horaires de la déchèterie

Déchèterie de Chartres, avenue du Trégor, ouvre ses portes le lundi de 14h à 18h et les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h. À partir du vendredi 18 juin, elle sera également ouverte les vendredis de 14h à 18h

Les Chartrains se sont mis au "verre"

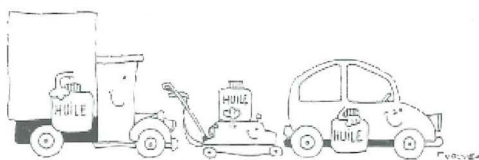
• Chartres-de-Bretagne fait figure de très bon élève en ce qui concerne la collecte du verre. En effet, la moyenne obtenue pour la collecte du verre est de 42,4 kg/hab/an, ce qui dépasse largement les objectifs du département qui sont de 35,29 kilos par an et par habitant.

Emplacement des conteneurs à verre à Chartres de Bretagne :

place de l'Auditoire, parking piscine (avenue Constant Mérel), Déchèterie (rue du Trégor), rue des Fours à Chaux, parking avenue du Général de Gaulle (rue de la Poterie), centre culturel (rue Antoine Chatel), avenue de Brocéliande (Espace Brocéliande), avenue de Cornouaille, rue de Lwówek (centre commercial), parc des loisirs, rue Calarasi-Sarata, Lormandière, rue du Trégor, rue des Potériats, rue du Roussillon, square du Béarn, rue Pasteur (parking cimetière), rue Théodore Botrel.

Un coup d'œil sur la déchèterie en 2003...

- Tout-venant (encombrants) : 302,25 tonnes
- Gravats : 310,04 tonnes
- Ferrailles : 84,13 tonnes
- Déchets ménagers spéciaux : 4,89 tonnes
- Huiles de friture : 0,42 tonnes
- Huiles de vidange : 12,00 tonnes
- Batteries : 4,43 tonnes
- Déchets verts broyés : 355 tonnes
- Cartons : 49,80 tonnes
- Piles : 0,60 tonnes
- Autres déchets collectés (unité : nombre d'appareils) :
 - réfrigérateurs dépollués : 76
 - fours et gazinières récupérés : 22.



Soutenons la démocratie, soutenons l'Europe

Les mois de mai et juin 2004 resteront marqués dans l'histoire européenne.

1^{er} mai : entrée de 10 nouveaux pays dans l'union ;
9 mai : journée de l'Europe ;
13 juin : élection des nouveaux parlementaires européens.
L'unité du vieux continent est maintenant quasi complète. Pour la première fois, elle s'est construite au seul moyen de la paix, sans faire parler les armes. Pourtant, que cette unité fut chèrement acquise ! Souvenons-nous des sacrifices de la 1^{ère} Guerre Mondiale, puis de la seconde que nous avons commémorée le 8 mai.

Souvenons-nous des déportés et de l'horreur des camps nazis. Souvenons-nous des déchirements de la décolonisation, des sacrifices humains qui ont touché tant de familles.

Mai 2004, c'est aussi le souvenir des terribles combats de Dien-Bien-Phu qui tournèrent la page de la présence française en Indochine voici 50 ans.

Pourtant, lorsque nous regardons impuissants les événements qui se déroulent d'un bout à l'autre de la planète, sommes-nous sûrs que l'histoire tragique de l'Europe, vécue au cœur du XX^e siècle, est définitivement écartée ?

Le Monde est multipolaire ; il est appelé à connaître de très grands flux de migration. Des violences multiformes émergent de partout. Le réveil de l'Asie dont on avait tant parlé est maintenant une réalité qui perturbe durablement l'économie mondiale et demain l'environnement planétaire.

Notre Monde aurait bien besoin de cet idéal qui inspira la rédaction du Traité de Rome en 1957 ; pour « plus d'Europe » et plus d'adhésion à l'esprit de la déclaration universelle des Droits de l'Homme que les Nations Unies adoptèrent en 1948.

Mais que sont devenues les grandes idées humanistes et universelles qui passionnèrent le Monde ? Celles qui nous appellent au dépassement. Qui va succéder aux pères fondateurs de l'Europe moderne : Jean Monnet, Paul-Henri Spaak et quelques autres ? Après avoir repoussé les totalitarismes porteurs de tous les crimes, où sont aujourd'hui les hommes suffisamment écoutés pour dénoncer les populismes qui nous renvoient à la démagogie intellectuelle et à l'éclatement du monde ?

L'unité acquise de l'Europe nous appelle à poursuivre de nouveaux desseins dans un monde en crise qui nourrit chaque jour plus d'inégalités et fragilise les démocraties.

Pour défendre la démocratie et faire grandir l'Europe, espérons que nous serons nombreux à voter le 13 juin.

Philippe BONNIN,
Maire - Conseiller Général

Syndicat d'assainissement

réunion de présentation de la station d'épuration

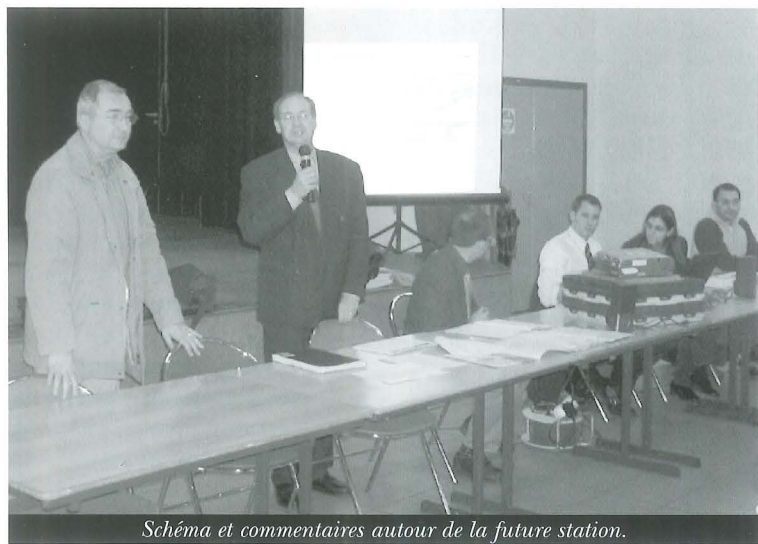


Schéma et commentaires autour de la future station.

Le 31 mars dernier à Saint-Erblon, une réunion publique était organisée par le Syndicat d'assainissement Val de Seiche et Ise. Elle a permis à une cinquantaine de personnes d'assister à la présentation du projet retenu. Le cabinet Bourgois, maître d'œuvre, a fait le point sur la

pose des réseaux de transfert et le procédé "boues activées" qui sera utilisé pour le traitement des eaux usées. Le coût de l'opération est estimé à 10 530 000 € faisant l'objet de subvention du Conseil Général, l'Agence de l'Eau, et de la Région. Après avoir apporté quelques explications com-

plémentaires, Philippe BONNIN, président du syndicat, a entamé le dialogue avec l'assemblée. Plusieurs thèmes ont été abordés : le choix de l'implantation, les nuisances éventuelles (bruit, odeurs), les nouvelles demandes de raccordement et aussi le financement de l'assainissement autonome pour les habitations non raccordées. Des échanges souvent techniques mais exprimés avec clarté et franchise qui ont permis de mieux appréhender le fonctionnement d'une station d'épuration et de proposer des aménagements environnementaux complémentaires.

• Renseignements : Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Eaux Usées Val de Seiche et d'Ise en Mairie de Chartres de Bretagne. Tél. 02 99 41 19 81. Fax. 02 99 77 13 37.

Expression de la majorité

la résidence des personnes âgées

En 2003 et jusqu'aux élections cantonales de mars 2004, la minorité a cru bon polémiquer sur les projets d'extension de la résidence des personnes âgées (la Résidence de la Poterie). La minorité s'appuyait entre autres sur ses liens avec d'anciens élus du Conseil Général, qui d'ailleurs s'exprimaient plus en leur propre nom qu'au titre de l'institution départementale. Le temps où même les services de la résidence étaient mis en cause est donc fini. Le 13 avril dernier le Conseil Municipal approuvait le programme d'aménagement et de mise en conformité

incendie de la résidence. L'aménagement du deuxième étage permettra la création de 12 logements supplémentaires pour l'accueil de personnes âgées qui ont encore à charge des enfants handicapés. L'accord de principe du Conseil Général sur ce projet date d'avant 2000. En 1997, notre demande d'accueil de personnes âgées désorientées, dont celles atteintes de la maladie d'Alzheimer n'avait pas été jugée recevable sur le plan de la sécurité puisqu'il s'agissait de logements réalisés en étage. A la minorité il a été précisé, bien qu'elle le sache parfaitement, que l'établissement

accueille déjà des personnes désorientées lorsqu'à leur arrivée elles ne présentaient pas de symptômes particuliers. Nous avons toujours fait ce qui était possible pour garder les personnes touchées par ces maladies dans l'établissement, tant que les risques pour elles-mêmes et leur entourage sont acceptables. L'estimation sommaire des travaux, hors frais d'études est évaluée à 624 000 €. Dès que le résultat des appels d'offres sera connu, la Commune sollicitera l'aide financière des différents partenaires dont le Conseil Général. La démarche engagée vient d'être adoptée à l'unanimité

du Conseil Municipal, ce dont la majorité se félicite.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Marie-Yvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie-Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Ghislaine DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMAN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

Expression de l'opposition

élargissement de l'Union et élections européennes

Nous vivons depuis le 1^{er} mai un moment historique où les pays d'Europe se trouvent à nouveau unis pour certainement l'un des plus beaux projets humains de tous les temps. Malgré les difficultés qu'implique un tel projet, il faut savoir que nous accueillons des pays volontaires et dynamiques à forte croissance qui vont enrichir notre culture et nous ouvrir de nouveaux marchés. L'élargissement est l'occasion de proclamer les valeurs de l'Europe : la paix, la liberté, la justice, la solidarité, la démocratie, et de rappeler la vocation universelle de l'Union européenne à garantir le respect de ces valeurs. Les enjeux politiques et les

égoïsmes nationaux ne doivent pas l'emporter sur l'intérêt général commun. L'Europe économique doit permettre de contrer les effets néfastes de la mondialisation et notamment les délocalisations. La coordination des politiques économiques doit apporter une réponse aux peurs et aux réactions de rejet que la mondialisation suscite ; elle doit retenir les capitaux et les cerveaux dans l'Union ; elle doit développer la recherche, sauvegarder l'environnement, préserver la diversité culturelle. L'Europe humaine et sociale doit être au cœur des préoccupations et permettre d'agir contre l'exclusion et la précarité.

La politique étrangère doit être guidée par une véritable diplomatie européenne, à l'heure du terrorisme et des multiples dangers qui menacent le monde. Les Etats-membres de l'Union doivent être capables d'assurer leur propre défense par la création d'une armée européenne. A la veille d'élire nos représentants au Parlement Européen, nous devons prendre conscience qu'une Europe forte et modèle, véritable pôle d'influence dans le monde, c'est une Europe vaste et peuplée d'hommes et de femmes qui connaissent le poids de l'Histoire et qui construisent un avenir commun. A cette occasion, les citoyens

européens doivent imposer à leurs dirigeants la création d'une véritable Union politique de l'Europe, avec des règles de fonctionnement simples, démocratiques et compréhensibles par tous. Les citoyens chartrains se doivent de participer très nombreux à cette relance de la dynamique européenne, car notre commune coopère avec la commune polonaise de Lwowek qui vient de nous rejoindre dans l'Union européenne et la commune roumaine de Calarasi qui le fera en 2007.

Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

Elections Européennes

Elles se dérouleront le dimanche 13 juin. Il s'agit d'élire les représentants au parlement européen de Strasbourg. Pour le mandat 1999-2004, le Parlement comptait 626 députés élus au suffrage universel direct. Avec l'entrée de dix nouveaux pays dans l'Union Européenne, il en comptera 732 après les élections du 13 juin, dont 78 Français. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés et sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

Bureaux ouverts de 8h à 18h

- Se munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur.
- Bureaux 1, 2 et 3 : salle du Conseil Municipal en Mairie. Bureaux 4, 5 et 6 : salle Victor Basch en Mairie.
- Vote par procuration : Gendarmerie de Bruz, 8 avenue du Gal de Gaulle. Tél. 02 99 52 61 06.

Naissances

- 29 mars
Julie BEAUFILS
7B, rue du Fort La Latte
- 16 avril
Thomas DELCOURT
15, rue Alfred de Musset
- 27 avril
Justine JEGUN
4, mail Galilée
- 8 mai
Liam COTARD
1, rue Calarasi

Noces d'Or



Entourés de leur famille, Marie et Louis LEGAVE ont fêté leurs noces d'or le samedi 8 mai, soit cinquante ans après leur mariage. A l'occasion d'une cérémonie dans la salle des mariages, le Maire a évoqué le parcours de ce couple de Chartrains.

agenda

- Vendredi 11 juin à 18h
Assemblée Générale Association Espérance Basket
Salle de basket de l'ensemble sportif Rémy Berranger.
- Vendredi 11 juin à 18h
Cérémonie Mérite Sportif
Salle Copernic - Espace Brocéliande (réservée aux associations chartrains).
- Vendredi 11 juin à 19h30
Assemblée Générale du Volley-Ball
Halle des Sports
- Dimanche 13 juin de 8h à 18h
Elections Européennes
En Mairie
- Mardi 15 juin à 17h30
Assemblée Générale Association Génétique Chartraine
Salle Victor Basch.
- Vendredi 18 juin à 17h30
Réunion plénière du Conseil Municipal des Jeunes
Salle du Conseil Municipal.
- Samedi 19 juin
Fête de la Musique
(voir détail en page 2)
- Mardi 22 juin à 19h
Assemblée Générale du Yoga
Salle Victor Basch.
- Jeudi 24 juin à 20h30
Assemblée Générale Association Chartres-Roumanie
Salle Victor Basch.
- Samedi 26 juin
Fête des Ecoles Publiques
Terrain allée des Tennis
- Dimanche 27 juin
Fête de l'Ecole Sainte-Marie
Terrain allée des Tennis
- Mercredi 30 juin à 18h30
Assemblée Générale Gym américaine
Salle Rabelais au Pôle Sud.
- Lundi 5 juillet à 18h30
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal.

■ Palette d'activités artistiques au Pôle Sud

Des ateliers municipaux d'expression artistique sont proposés aux Chartrains de tous âges, initiés ou non. De l'art de marier les couleurs aux formes, aux techniques théâtrales, en passant par le coup de main du potier, plus d'une centaine de Chartrains se glissent chaque année dans les costumes d'artistes.

Arts Plastiques

Cet atelier à destination des enfants et des adolescents laisse une large place à l'imagination et à la découverte. Dessin, peinture, sculpture, assemblage, collage, installation... l'objectif est d'explorer différents moyens de création artistique. Gwénaëlle REBILLARD, artiste plasticienne, accompagne les jeunes : "Les ateliers sont des espaces d'exploration et d'expérimentation".

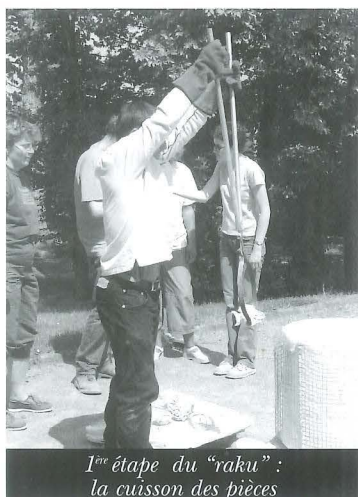
Outre l'incontournable et très attendue exposition annuelle qui aura lieu du 23 juin au 7 juillet au Carré d'Art, les travaux des ateliers arts plastiques s'exportent de temps à autre en dehors du Pôle Sud et sont le fruit d'une collaboration notamment avec les services des serres municipales de la Ville. Les Chartrains peuvent en effet apprécier les trois structures à base de mosaïques et habillées de plantes, qui bordent le rond-point de La Poterie.



La fibre artistique dès l'enfance.

Dans cette approche plasticienne, les adultes ne sont pas oubliés puisque Gwénaëlle REBILLARD propose une série de stages se déroulant le week-end qui ont pour but d'aborder les arts plastiques à travers des installations en extérieur, en milieu naturel. Enfin, la mise en place d'un cours hebdomadaire pour adultes en soirée est envisagée pour la rentrée. Ce cours aura une orientation spécifique sur la technique du dessin dans un but de création et d'intérêt pour l'art contemporain.

Poterie



1^{re} étape du "raku" : la cuisson des pièces

Animé par Jean-René MARREC, sculpteur-céramiste, l'atelier présente un matériau de travail original : la terre, qui renoue avec l'histoire potière de la commune. Les adultes, initiés ou non s'appliquent aux opérations de façonnage, tournage, décor, émaillage. Les enfants dès 8 ans découvrent avec bonheur le modelage ou le mélange de terres colorées. La mirette, le fil à couper, le tour de potier, le four... sont des outils à apprivoiser de même qu'il convient "d'assimiler des techniques parfois difficiles mais néanmoins accessibles" souligne Jean-René. "A la sortie du four, c'est toujours une heureuse surprise de découvrir son œuvre qui n'était qu'un morceau de terre informe au début". Utilitaires ou décoratives, les pièces naissent de l'imagination des élèves qui échangent, se conseillent mutuellement dans une ambiance très conviviale. Une exposition des travaux réalisés se tiendra courant septembre au Carré d'Art.

Peinture

Toile, chevalet, pinceau, crayon, fusain, aquarelle, pastel, acrylique, huile, collage... chaque lundi entre 14h et 20h et le mercredi de 16h à 18h, la salle Botticelli au Pôle Sud devient l'antre d'artistes peintres. L'activité, qui existe depuis plus de 20 ans

rassemble cette année 64 adultes répartis en quatre cours.

Christian CHATEL, diplômé de l'école des Beaux-Arts de Rennes et professeur d'arts plastiques en collège, encadre ces séances : "Je suis à l'écoute des élèves, je les guide mais ils font à leur guise, l'important est qu'ils prennent du plaisir à créer". Dans une chaleureuse ambiance, chacun avance à son rythme et s'approprie posément une ou plusieurs techniques.



Conseil technique avant la création.

Vous pourrez découvrir et vous laisser séduire par les réalisations des élèves de l'atelier lors de l'exposition qui se tient au Carré d'Art du 8 au 19 juin 2004.

Théâtre

Le travail de la voix, du corps, de la gestuelle, les déplacements dans l'espace, l'écoute de l'autre... 22 jeunes chartrains de 11 à 16 ans ont choisi cette année l'activité théâtre qui se déroule le mercredi à l'Espace Brocéliande. Isabelle SÉNÉ, comédienne, anime dans un esprit de bonne humeur cet atelier : "J'essaie de les sensibiliser au théâtre et aux auteurs, mais également de les amener à développer leur imagination en

proposant des jeux d'improvisation". Les jeunes se découvrent ainsi des aptitudes à l'expression orale et déploient leur fantaisie. Isabelle souligne que : "La découverte du théâtre doit être avant tout une source d'épanouissement avant d'être une performance artistique". Outre la confiance en soi, l'atelier est aussi un lieu où s'enseignent la solidarité, l'attention portée aux autres...



Les ados se prennent au "jeu".

En novembre dernier, le groupe des ados s'est essayé aux "seynètes" improvisées lors du festival de théâtre amateur. Mais le moment tant attendu reste la représentation de fin d'année sur les planches. Elles se sont déroulées au Pôle Sud début juin.

Tous ces ateliers rassemblent des Chartrains désireux d'apprendre des techniques tout en prenant du plaisir à créer. Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes à partir du 15 juin au centre culturel Pôle Sud : 02 99 77 13 20.

A savoir : pour ces activités, les familles chartraines peuvent bénéficier de tarifs dégressifs en fonction du quotient familial.

Renseignements auprès du CCAS : 02 99 77 19 19.



INFO NET

Les ordinateurs sont partout et chacun peut avoir accès aux outils offerts par l'informatique. Hélas ils sont souvent accompagnés d'un langage et d'abréviations barbares.

Par exemple : "Il faut que j'installe un firewall sur ma connexion Wi-fi en ADSL !" Soit : "Il faut que je protège mon ordinateur contre la prise de contrôle à distance sur mon réseau sans fil connecté à Internet en haut débit"

Quelques explications...

- Le Wi-fi, de l'anglais "Wireless Fidelity", désigne un réseau sans fil. Il permet de connecter un ou plusieurs ordinateurs entre eux et sur Internet sans utiliser de câble. Il est utile dans plusieurs cas : si votre ordinateur est loin de la prise téléphone, si vous disposez de plusieurs ordinateurs chez

vous, ou simplement si vous souhaitez vous connecter à Internet sur un ordinateur portable. Des solutions Wi-Fi en kit d'installation très simple à utiliser sont disponibles en grande surface à partir de 200 €.

- Un Firewall, ou pare-feu en français, est un programme qui protège votre ordinateur contre des pirates qui souhai-

teraient prendre le contrôle de votre ordinateur à distance pour lancer des applications ou voler vos fichiers à votre insu. Certaines portes peuvent même s'ouvrir à cause d'un virus ou même d'un programme que vous installez vous-même (comme les programmes de téléchargement de musique). Le firewall vérifie en permanence quelles portes ouvrir et refermer.

Parlez-vous informatique ?

Cyberespace - 1, rue Madame de Janzé. Tél. 02 99 77 17 50 - Animateur : Sven Wacquet. - Ouverture au public : du mardi au jeudi de 14h à 18h30 ; le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h ; fermé le lundi.

Pôle Sud

- Fermeture estivale du Centre Culturel : du samedi 10 juillet au lundi 23 août inclus.

Carré d'Art

- Présentation des travaux de l'atelier peinture adultes.

Du 8 au 19 juin. Vernissage le 10 juin à 18h30.

- Présentation des travaux de l'atelier arts plastiques enfants et adolescents.

Du 23 juin au 7 juillet. Vernissage le 25 juin à 18h30.

Ecole Intercommunale de Musique

- Concert des élèves à l'Aire Libre à Saint Jacques de la Lande. Vendredi 11 juin à 20h30

- Les cours prendront fin le mercredi 30 juin au soir. L'Ecole de Musique sera fermée au public à partir du jeudi 1^{er} juillet et réouvrira le mercredi 25 août.

- Inscriptions, réinscriptions : du 1^{er} juin au 30 juin et à partir du 25 août.

- Permanences : 4 rue Antoine Chatel : mercredi de 10h à 12h et de 14h à 15h ; vendredi de 16h à 18h et sur rendez-vous au 02 99 41 35 18.

Danse contemporaine



- Spectacle de fin d'année "Kaliment" du ciel à la terre. Chorégraphie sur le thème des quatre éléments : la terre, le feu, l'air et l'eau par les élèves de danse contemporaine (enfants et adultes). Vendredi 25 et samedi 26 juin à 20h30 au centre culturel Pôle Sud. Réservation (2 € par personne) auprès de Chantal Levêque au 02 99 41 18 98.

A voir en juin... Près de chez vous

À Bourgbarré

- Fête de l'étang et course d'aquadeuch

Samedi 26 : 19h30, cochon grillé. 22h : bal populaire. Vers 23h : feu d'artifice. Dimanche 27 : arrivée des "deudeuch" à Bourgbarré. Course d'aquadeuch par manche. Tarifs : 5 € et gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements auprès du Comité des Fêtes, M. Cardin au 02 99 57 69 35.

À Bruz

- Groupe vocal de jeunes "Interférence" à 18h et Chorale "Croq'Notes" à 21h.

Samedi 19 au Grand Logis.

- Grand prix cycliste de la ville de Bruz (Véloc Club Rennais). Vendredi 25 (en nocturne).

- "Portes Ouvertes" au 2^e RMAI Samedi 26

à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

- Palets : compétition inter-clubs et concours régional. Samedi 12 et dimanche 13 au Parc de Loisirs,

- Rencontre débat sur le thème : crimes et délits et la sécurité routière Jeudi 17 à 20h30 au restaurant scolaire, rue de Rennes.

VIE ASSOCIATIVE

Au delà d'un sport... une culture ! l'Espérance basket-ball

Le basket à Chartres émerge au début des années 70 dans la cour des écoles.

L'association Espérance basket-ball créé en 1971 compte aujourd'hui 185 adhérents. Dès 5 ans, les plus jeunes peuvent s'essayer au dribble. Le club compte également une section détente. Fort de six équipes d'adultes et onze de jeunes (départemental et régional), le club affiche d'honorables résultats sportifs et surtout un moral d'acier grâce à un grand esprit de convivialité. En effet, entre les soirées festives, les supporters qui se déplacent pour les compétitions et un journal "interne" fédérateur (La main au panier), les basketteurs chartresains forment presque une famille (très nombreuse !). Les 27 et 28 mars dernier, tous étaient mobilisés pour soutenir "leur" équipe lors



L'équipe benjamine : des basketteurs européens.

de la 20^e édition du Tournoi International Basket-Ball Benjamin (12/13 ans) qui se déroulait à Pacé. Cette compétition, organisée par l'association Euro Pacé, rassemble vingt-quatre équipes venues de neuf pays réunissant 242 jeunes basketteurs pour près de 70 matches.

Si les Chartresains ne se sont

pas illustrés sur le terrain, ils ont, en revanche, hébergé de jeunes Estoniens ainsi que des Brestoïens laissant ainsi de magnifiques souvenirs d'échanges et de solidarité... qualités indispensables au basket !

Ces vertus caractérisent également l'équipe dirigeante de l'association qui

s'attache, sans cesse, à dynamiser et ouvrir ses activités. José RIO, son président rappelle : "Sans la disponibilité et l'énergie des bénévoles, le club s'éteint. Outre les compétitions, il est utile de mener d'autres actions de sensibilisation et sortir du milieu des basketteurs". En janvier, par exemple, les petits Chartresains de l'École Multisports (dans le cadre du Contrat Educatif Local) ont découvert les joies du panier. Peut-être rejoindront-ils les rangs des équipes des poussins ? Félicitations à l'équipe féminine des minimes qui a remporté, le 15 mai dernier, le championnat d'Ille-et-Vilaine.

À noter : assemblée générale le 11 mai à 18h30, salle de basket de l'Ensemble sportif.

Contact

• Président : José RIO.
Tél. 02 99 77 18 27.
Courriel : basketchartres@aol.com

ENFANCE JEUNESSE

Les mat'sup : futurs citoyens école maternelle Brocéliande



Les règles des élections ont été respectées à la lettre.

Depuis le début de l'année scolaire, Annick BARBIER, institutrice de grande section à l'école maternelle de Brocéliande aborde avec les enfants les toutes premières notions d'instruction civique. Le 27 avril dernier, Michelle COURTET (Adjointe à la solidarité) et Danielle OFFELMAN (Adjointe aux finances) ont donné quelques éclaircissements aux enfants réunis dans la salle du Conseil Municipal.

L'écharpe tricolore, le buste de Marianne, le rôle des adjoints et du Directeur

Général des Services, le déroulement d'un mariage... si le sujet est vaste, les petits ont retenu quelques grandes lignes : "Le maire ne peut pas tout faire, c'est pourquoi il a des adjoints pour l'aider" explique Laura ; Nino poursuit : "Le Maire est élu pour 6 ans... c'est depuis ma naissance jusqu'au CP".

Pour compléter cette découverte, la classe est allée visiter la Mairie de Saint-Grégoire. En effet, depuis 10 ans, la grande section de l'école maternelle Brocéliande entretient des échanges avec une classe de

même niveau de l'école Paul Emile Victor de Saint-Grégoire.

Le thème de la citoyenneté, étudié en classe, a été l'occasion pour les petits chartresains de se familiariser avec les élections. En effet, il est bien difficile à 5 ans de comprendre ces "grands" qui viennent à la mairie le dimanche, se cachent derrière un rideau puis glissent une enveloppe dans une grande boîte transparente ! Ainsi, la classe a organisé des élections. L'objet était de "choisir" le dessin illustrant le programme de la fête des écoles le 26 juin prochain. Dotés chacun d'une carte d'électeur, les enfants ont

ensuite respecté une stricte procédure : "On a pris tous les papiers sur la table puis on a choisi l'un d'entre eux dans l'isoloir parce que notre vote est secret" se souvient Agathe. L'ambiance était très sérieuse comme l'explique Thibault : "Moi je mettais le tampon sur la carte d'électeur et Laura disait "peut voter puis a voté" ! Après le comptage des bulletins et un dépouillement dans les règles, c'est le dessin de Ronan qui a été élu ! Si ces jeunes élèves ont encore quelques années à patienter pour voter, ils pourront quand même accompagner leurs parents le 13 juin pour les élections européennes !



En Mairie, les adjointes ont su captiver l'attention des enfants.

Vie Associative

• Chartres Accueil Loisirs

L'association propose un week-end "portes ouvertes" (renseignements, pré-inscriptions et exposition-vente des travaux) les 19 et 20 juin dans la salle Rabelais du Pôle Sud de 10h à 19h.

Contact : Denise LEFEUVRE, tél. 02 99 41 18 89.

• Les Cyclos en ballade



Pour la préparation du tour des Côtes d'Armor le week-end de l'Ascension, les cyclos chartresains ont effectué deux "flèches" au mois d'avril. Après une boucle par St Malo le 3 avril, 24 cyclos se sont lancés, le 24 avril dernier, sur la route de Vannes pour un aller-retour. Dès 7h15, les premiers coups de pédales ont amorcé une journée sportive et conviviale. A l'arrivée à Chartres en soirée, avec 240 km dans les mollets, la bonne humeur était au rendez-vous.

Contact : Pascal ROUPILLARD, tél. 02 99 77 13 74.

Enfance - Jeunesse

• Les enfants ont la main verte...

Les élèves de l'école de l'Auditoire ont participé à leur manière au fleurissement 2004. Dans le cadre de projets de classes, une séance de jardinage s'est déroulée le 14 mai dernier avec la complicité d'Olivier Conand, chargé des espaces naturels de la commune.



L'objectif était de sensibiliser les plus jeunes à la découverte de leur environnement naturel en leur donnant la possibilité de s'exprimer librement. Chaque enfant a composé une petite jardinière personnelle et éphémère. Elles ont été ensuite mises les unes derrière les autres dans la cour de l'École.

LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan.
• Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
• Maquette : Fabienne Faujour.